

Les Laurentides: un modèle de protection des lacs!



LUC
LEFEBVRE

La stratégie régionale de protection des lacs, appelée «Bleu Laurentides», est jugée

novatrice et efficace par des observateurs nationaux intéressés.

À l'issue de la 6e table de concertation sur les lacs des Laurentides tenue en janvier à Harrington; des représentants des ministères de l'Environnement et des Affaires municipales, du Fonds d'action pour le Développement durable, de la Fédération Québécoise des Municipalités

et du Regroupement des Organismes de Bassin Versant estiment que la région des Laurentides est avant-gardiste en matière de protection de lacs.

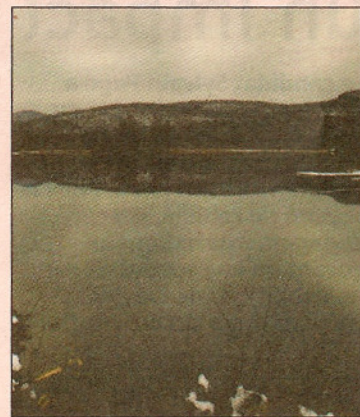
Réunis autour d'une table en 2003, des élus municipaux et des représentants d'associa-

tions de lacs de la région ont compris qu'ils devaient mieux collaborer pour sauver leurs plans d'eau et qu'ils manquaient d'expertise. Ils ont fait appel au Conseil régional de l'environnement (CRE) des Laurentides pour concevoir et chapeauter un programme de sensibilisation et d'accompagnement des communautés qui veulent être pro-actives. La réponse est venue, la conception d'un programme novateur: Bleu Laurentides.

Bleu Laurentides

Ayant fait ses preuves dans cinq municipalités l'été dernier, le programme Bleu Laurentides suscite un intérêt grandissant. Pour 2007, une dizaine de localités y adhèrent dont Labelle, Amherst et Mont-Tremblant. Un biologiste spécialisé sera dépêché, pendant 16 semaines, dans chaque localité demanderesse. Des frais y sont attribuables. Ce programme vise à fournir une expertise environnementale souvent manquante localement, à transmettre un savoir-faire et à favoriser la concertation.

Bien guidées, l'administration municipale adhérente et ses associations de lacs élaboreront



Les lacs, une richesse environnementale qu'élus et citoyens tiennent de plus en plus à préserver.

ensemble un plan d'action adapté. De la sensibilisation, de la formation sur mesure, le suivi de la santé d'un lac et un partage de responsabilités à court et moyen termes en découleront. «Nous fournissons des outils techniques et pratiques pour qu'un partenariat environnemental efficace puisse se construire et perdurer dans les communautés préoccupées par leurs lacs», explique Anne Léger du CRE Laurentides. «Il s'agit d'un concept unique qui fait de la région un modèle d'innovation environnementale», termine-t-elle.